



2024/2641

4.10.2024

DÉCISION (PESC) 2024/2641 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 1^{er} octobre 2024

concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2024/1014 (EUNAVFOR MED IRINI/5/2024)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) ⁽¹⁾, et notamment son article 8, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472, par laquelle une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) a été créée et lancée.
- (2) En vertu de l'article 8, paragraphe 2, de la décision (PESC) 2020/472, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI.
- (3) Le 26 mars 2024, le COPS a adopté la décision (PESC) 2024/1014 ⁽²⁾ concernant la nomination du contre-amiral Armando Paolo SIMI en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI à partir du 5 avril 2024.
- (4) Le 6 septembre 2024, les autorités militaires grecques ont proposé la nomination du commodore Prokopios CHARITOS pour succéder au contre-amiral Armando Paolo SIMI en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI à partir du 4 octobre 2024. Le 10 septembre 2024, le commandant de l'opération de l'Union européenne a appuyé cette proposition de nomination.
- (5) Le 13 septembre 2024, le Comité militaire de l'Union européenne a soutenu la recommandation des autorités militaires grecques et a marqué son accord sur la nomination du commodore Prokopios CHARITOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI à partir du 4 octobre 2024.
- (6) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du commodore Prokopios CHARITOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI.
- (7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2024/1014,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le commodore Prokopios CHARITOS est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) à partir du 4 octobre 2024.

Article 2

La décision (PESC) 2024/1014 est abrogée.

⁽¹⁾ JO L 101 du 1.4.2020, p. 4.

⁽²⁾ Décision (PESC) 2024/1014 du Comité politique et de sécurité du 26 mars 2024 concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2023/2078 (EUNAVFOR MED IRINI/1/2024) (JO L, 2024/1014, 3.4.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2024/1014/oj>).

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 4 octobre 2024.

Fait à Bruxelles, le 1^{er} octobre 2024.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

D. PRONK
